

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

**Demande de renseignements particuliers
2^e groupe d'opposition**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU 2E GROUPE DE L'OPPOSITION

No RP2 2020-2021	Sujet	Renseignements demandés	MO responsable
01	Internet Haute vitesse régions (% desservi)	Veuillez détailler les actions du ministère de l'Économie et de l'Innovation afin de fournir internet à haute vitesse dans toutes les régions du Québec. Veuillez fournir le pourcentage du territoire québécois actuellement desservi par internet haute vitesse et l'échéancier afin que 100% du territoire soit couvert par internet haute vitesse.	MEI
02	FDE	Veuillez ventiler les investissements d'Investissements Québec (IQ) dans le cadre de son Fonds de développement économique. Ventilez ces investissements selon les critères suivants : a) La région ; b) L'organisme ou l'entreprise bénéficiaire ; c) Le montant de l'investissement.	IQ-FDE
03	Développement régional	Veuillez dresser la liste des mesures, programmes et politiques que le MEI a mis en place en matière de développement régional.	MEI
04	Développement régional	Veuillez fournir le montant total de l'enveloppe budgétaire dédiée au développement régional depuis 2005. Ventiler par année et par région	MEI
05	Bureaux régionaux - Effectifs	Veuillez fournir le nombre d'effectifs attirés aux bureaux régionaux du MEI en 2018-2019 et 2019-2020. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.	MEI
06	Développement régional	Veuillez fournir la liste des projets en matière de développement régional financés par le MEI en 2018-2019 et 2019-2020. Ventiler par région.	MEI
07	PME depuis 2005	Veuillez fournir le nombre de PME comptabilisé depuis 2005. Ventiler par année et par région.	MEI
08	Secteurs: Pétroliers, Gaziers, Hydrocarbures	Veuillez ventiler, entre avril 2014 et mars 2019, les investissements du gouvernement du Québec dans des projets, des entreprises ou des organismes liés aux secteurs pétroliers, gaziers ou liés aux hydrocarbures.	IQ-FDE
09	FCRNÉ	Fournir le détail des investissements du Fonds Capital Ressources naturelles et Énergie depuis 2018.	IQ-FDE
10	Lutte changements climatiques	Veuillez ventiler, entre avril 2014 et mars 2019, les investissements du gouvernement du Québec dans des projets, des entreprises ou des organismes liés à la lutte aux changements climatiques.	MELCC
11	Producteurs laitiers Rencontres avec gouv. Féd.	Quelles mesures ont été mises en place afin de compenser les producteurs laitiers dans le cadre du nouvel ALÉNA ? Veuillez ventiler les rencontres qui ont eu lieu avec le gouvernement fédéral sur cet enjeu en indiquant le lieu et la date de ces rencontres.	MEI
12	Transport en commun	Veuillez ventiler les investissements d'IQ et du ministère, entre avril 2014 et mars 2019, dans des projets, des entreprises ou des organismes liés au transport en commun.	IQ-FDE
13	Subventions CEU et SVU	Veuillez ventiler le montant des subventions accordées aux centres d'entrepreneuriat universitaire (CEU) et aux sociétés de valorisation universitaire (SVU) depuis leur création jusqu'à aujourd'hui et les projets qui sont développés par ces subventions.	MEI
14	Intelligence artificielle, apprentissage machine, valorisation données	Veuillez ventiler, entre avril 2014 et mars 2020, les investissements du gouvernement du Québec dans des projets, des entreprises ou des organismes liés à l'intelligence artificielle, à l'apprentissage machine et à la valorisation des données.	MEI
15	Bombardier, C-Series et Alstom	Quelles études ont été faites pour analyser la participation financière de l'État, d'Investissement Québec et de la CDPQ dans Bombardier, la C-Series (A220 Airbus) et Alstom (Bombardier Transport)? Fournir le détail de ces études. a. Quelle est la valeur des investissements de fonds publics dans la C-Series par rapport aux sommes investies et combien le gouvernement estime-t-il percevoir au moment du rachat des parts par Airbus? b. Le ministère a-t-il étudié la possibilité de nationaliser la portion québécoise de Bombardier Transport ou d'intervenir de toute autre manière afin notamment de maintenir la propriété québécoise des installations de Bombardier Transport en sol québécois?	MEI
16	Bombardier, C-Series et Alstom	Quelles sommes ont été accordées depuis 2014 sous forme de subventions dans le cadre des différents programmes du ministère à Bombardier, C-Series (Airbus A220) et Bombardier Transport (Alstom). Veuillez ventiler par entreprise et par programme.	IQ-FDE MEI
17	Budget carbone	Fournir le budget carbone du ministère et le bilan carbone imputable aux activités et aux programmes du ministère, soit notamment pour 2019-2020 : a. Le total des émissions de GES associées aux activités directes du ministère; b. L'estimation des émissions de GES attribuables aux programmes du ministère, incluant mais ne se limitant pas aux émissions attribuables aux subventions accordées par le ministère en proportion du montant de ces subventions dans les projets concernés; c. L'estimation des réductions d'émissions de GES attribuables aux activités directes et aux programmes du ministère, incluant mais ne se limitant pas aux réductions d'émissions découlant d'activités subventionnées par le ministère ainsi qu'aux puits de carbone attribuables au ministère le cas échéant. i. Ventiler ces réductions selon qu'elles soient des réductions relatives ou des réductions absolues d'émissions de GES. Fournir une estimation du coût moyen de ces réductions par tonne de CO2 équivalent. d. Le bilan carbone du ministère, soit le total des émissions de GES attribuables au ministère auquel est soustrait le total des réductions d'émissions attribuables au ministère. e. Le quota d'émissions du ministère, soit la limite supérieure finie des émissions totales de GES à travers le temps attribuables au ministère qui permettraient d'atteindre les objectifs de réduction des GES du ministère et ainsi la cible de réduction des GES du gouvernement. f. Le plan d'action du ministère pour diminuer le bilan carbone du ministère afin de respecter son budget carbone dans le cadre des objectifs de réduction des GES du gouvernement.	MEI

Question 01

Veillez détailler les actions du ministère de l'Économie et de l'Innovation afin de fournir internet à haute vitesse dans toutes les régions du Québec.

a. Veillez fournir le pourcentage du territoire québécois actuellement desservi par internet haute vitesse et l'échéancier afin que 100% du territoire soit couvert par internet haute vitesse.

b. Veillez ventiler par région la proportion du territoire respectivement sans couverture internet, internet haute vitesse ou cellulaire.

c. Veillez fournir par municipalité sans couverture internet ou cellulaire une estimation de l'instauration de ces services.

d. Veillez fournir également les sommes dépensées ou qui seront dépensées à partir des fonds publics pour ces mesures.

Réponse :

Réponse à la question a)

La donnée qui mesure la disponibilité d'un accès à Internet haut débit (IHD) n'est pas la couverture géographique du territoire, mais la desserte des foyers.

Selon les données du Rapport de surveillance des communications (2019) réalisé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications, le taux d'accès des ménages québécois à un service Internet de 5 Mbps pour le téléchargement et 1 Mbps pour le téléversement (5/1 Mbps) était de 98,1 %. Ce pourcentage atteint 91,0 % pour ceux qui disposent d'un service Internet haut débit de 50 Mbps pour le téléchargement et 10 Mbps pour le téléversement (50/10 Mbps) avec le transfert de données mensuel illimité.

Le gouvernement s'est engagé à ce que tous les projets nécessaires à l'atteinte de l'objectif de fournir un accès IHD à 100 % des foyers québécois soient sélectionnés, en cours de réalisation ou réalisés d'ici 2022.

Réponse aux questions b) et c)

Les télécommunications mobiles sont entièrement de compétence fédérale. Divers outils Web sont à la disposition du public pour connaître la couverture ainsi que les emplacements d'infrastructures pour télécommunications mobiles.

Notamment, il est possible de consulter certaines cartes publiques qui illustrent la couverture cellulaire LTE :

https://crtc.gc.ca/cartovista/UnservicedByLTE_fr/
<https://www.ic.gc.ca/app/sitt/bbmap/hm.html?lang=fra>

Réponse à la question d)

Le programme *Québec haut débit* a été annoncé dans le budget 2019-2020. Doté d'une enveloppe de 400 M\$ sur sept ans, il vise à desservir les citoyens et les entreprises du Québec avec un Internet à haut débit (IHD) Le programme *Québec haut débit* comporte trois volets :

Volet 1 – Régions branchées

- L'appel de projets s'est déroulé du 18 octobre au 6 décembre 2019.
- Il a été lancé uniquement par le gouvernement du Québec.
- *Régions branchées* est doté d'une enveloppe de 150 M\$ afin d'appuyer des projets d'infrastructures numériques dans les régions du Québec.

Volet 2 – Fonds pour la large bande du CRTC

- La date limite pour déposer une demande était fixée au 1^{er} avril 2020. Elle a été reportée au 1^{er} juin 2020 en raison de la COVID-19.
- Le Fonds pour la large bande est doté d'une enveloppe de 750 M\$ sur cinq ans.
- Le financement du gouvernement du Québec pourrait atteindre jusqu'à 50 % des dépenses admissibles pour les projets sélectionnés par le CRTC. Les promoteurs qui déposent un projet auprès du CRTC peuvent obtenir une lettre d'intérêt du gouvernement du Québec.

Volet 3 – Appel de projets conjoint avec le gouvernement fédéral

- Le lancement de l'appel de projets est prévu au cours de l'été 2020.
- Le financement du gouvernement du Québec pourrait atteindre jusqu'à 50 % des dépenses admissibles des projets sélectionnés.

Question **02**

Veillez ventiler les investissements d'Investissements Québec (IQ) dans le cadre de son Fonds de développement économique. Ventilez ces investissements selon les critères suivants :

- a) La région ;
 - b) L'organisme ou l'entreprise bénéficiaire ;
 - c) Le montant de l'investissement.
-

Réponse :

La réponse à cette question est incluse à la question 61 des Renseignements particuliers du 3^e groupe d'opposition.

Question **03**

Veillez dresser la liste des mesures, programmes et politiques que le MEI a mis en place en matière de développement régional.

Réponse :

Le ministère de l'Économie et de l'innovation (MEI) concentre ses interventions sur le développement « **économique** » de toutes les régions du Québec. Le « **développement régional** » incombe davantage au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Dans le budget 2020-2021 déposé à l'Assemblée nationale le 10 mars 2020, des mesures concernant le développement économique régional ont été proposées :

1. Accompagner les entreprises des régions et vitaliser les milieux (97,5 M\$ pour 5 ans)
 - Les MRC auront accès à des ressources additionnelles pour accompagner les entreprises de leur territoire.
2. Appuyer la croissance des entreprises en région (15,0 M\$)
 - Mise en place du programme impulsion PME afin de rendre disponible du capital de risque pour les jeunes entreprises en région.
3. Renouveler le plan d'action gouvernemental en économie sociale pour toutes les régions du Québec (72,0 M\$)

Question **04**

Veillez fournir le montant total de l'enveloppe budgétaire dédiée au développement régional depuis 2005. Ventiler par année et par région.

Réponse :

En 2019-2020, le montant total de l'enveloppe budgétaire dédiée au développement régional s'élevait à 92 012 900 \$.

Question **05**

Veillez fournir le nombre d'effectifs attirés aux bureaux régionaux du MEI en 2018-2019 et 2019-2020. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.

Réponse :

La réponse à cette question est incluse à la question 15 j des Renseignements généraux.

Question **06**

Veillez fournir la liste des projets en matière de développement régional financés par le MEI en 2018-2019 et 2019-2020. Ventiler par région.

Réponse :

En 2019-2020, le montant total des sommes dépensées pour appuyer des projets en matière de développement régional s'élevait à 83 237 621 \$.

Question **07**

Veillez fournir le nombre de PME comptabilisé depuis 2005. Ventiler par année et par région.

Réponse :

Région administrative	2019
Bas-Saint-Laurent	7 624
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 795
Capitale-Nationale	21 766
Mauricie	7 791
Estrie	10 158
Montréal	67 496
Outaouais	8 060
Abitibi-Témiscamingue	4 854
Côte-Nord	2 738
Nord-du-Québec	881
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	3 914
Chaudière-Appalaches	14 964
Laval	12 418
Lanaudière	15 193
Laurentides	19 357
Montérégie	46 104
Centre-du-Québec	8 793
Résidu ¹	281
Ensemble du Québec	261 187

1. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Source : Registre des entreprises, Données en date de décembre de l'année de référence, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Question **08**

Veillez ventiler, entre avril 2014 et mars 2020, les investissements, dépenses et subventions du gouvernement du Québec dans des projets, des entreprises ou des organismes liés aux secteurs pétroliers, gaziers ou liés aux hydrocarbures.

Réponse :

La réponse à cette question est incluse à la question 62 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Question **09**

Fournir le détail des investissements du Fonds Capital Ressources naturelles et Énergie depuis 2018.

Réponse :

La réponse à cette question est incluse à la question 61 des Renseignements particuliers du 3^e groupe d'opposition, et à la question 55 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Question **10**

Veillez ventiler, entre avril 2014 et mars 2020, les investissements du gouvernement du Québec dans des projets, des entreprises ou des organismes liés à la lutte aux changements climatiques.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le **ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**.

Question 11	Quelles mesures ont été mises en place afin de compenser les producteurs laitiers dans le cadre du nouvel ALÉNA ? Veuillez donner le détail des rencontres qui ont eu lieu avec le gouvernement fédéral sur cet enjeu en indiquant le lieu et la date de ces rencontres.
--------------------	--

Réponse :

Dès la conclusion de l'accord, le ministère de l'Économie et de l'Innovation, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a tenu de multiples rencontres de manière périodique avec ses homologues fédéraux concernant les compensations qui devront être prévues afin de compenser les producteurs laitiers. Ces rencontres ont eu lieu avec divers représentants du gouvernement fédéral, notamment avec le négociateur en chef canadien, avec le négociateur canadien pour l'Agriculture et avec l'équipe en charge des compensations. Plusieurs rencontres ont été effectuées en personne, sous format téléphonique ainsi que dans le contexte des réunions fédérales-provinciales-territoriales à Ottawa.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION

Renseignements particuliers du 2e groupe d'opposition Étude des crédits 2020-2021

Question **12**

Veillez ventiler les investissements d'IQ et du ministère, entre avril 2014 et mars 2020, dans des projets, des entreprises ou des organismes liés au transport en commun.

Réponse :

Fonds du développement économique – 2019-2020

Nom de l'entreprise	Description de l'entreprise	Financement autorisé (\$)
REBOURRAGE J.A. MARTINEAU INC.	Rembourrage et fabrication de sièges et de housses de siège pour autobus, trains et véhicules	226 600
Autobus Lion inc.	Manufacturier d'autobus scolaire	5 000 000

Ministère de l'Économie et de l'Innovation – 2019-2020

Nom de l'entreprise	Description de projet	Aide octroyée MEI (\$)
Autobus Lion	Programme Export (CFNR) Aides diverses à l'exportation	100 000
InnovÉE « Innovation en énergie électrique »	Programme PSO Aide aux projets de recherche Projet réalisé à Polytechnique Montréal, co-financé par six sociétés de transport du Québec	651 473
Transport social Netlift inc	Vitrine technologique pour implanter un programme de covoiturage structuré et innovant en réponse à la rareté des stationnements à l'ICM	350 000

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION

Renseignements particuliers du 2e groupe d'opposition Étude des crédits 2020-2021

Q uestion 13	Veillez ventiler le montant des subventions accordées aux centres d'entrepreneuriat universitaire (CEU) et aux sociétés de valorisation universitaire (SVU) depuis leur création jusqu'à aujourd'hui et les projets qui sont développés par ces subventions.
----------------------------	--

Réponse :

Centres d'entrepreneuriat universitaire

CEU	Projet(s)	Versements 2019-2020
Accélérateur de création d'entreprises technologiques (ACET)	L'ACET, un écosystème créateur d'entreprises et forger d'excellence	58 500 \$
Université de Sherbrooke	Projet « Ondes de choc pour les startups technologiques »	45 000 \$
Sous-total ACET		103 500 \$
Entrepreneuriat Laval	Mobi 2020	28 000 \$
	Programme accélération réseau en mobilité durable	90 000 \$
Université Laval	Valorisation, innovation, propulsion pour entrepreneurs passionnés et persévérants	45 000 \$
	SECA : la santé des entrepreneurs au cœur de notre accompagnement	75 000 \$
Sous-total Entrepreneuriat Laval		238 000 \$
Centre d'entrepreneurship technologique (CENTECH)	Programme « Collision » Centech Excubation	80 000 \$
	Ajout de cohortes spécialisées aux programmes du Centech	45 000 \$
École de technologies supérieures	Bonification et développement des programmes d'accompagnement d'entreprises technologiques à fort potentiel de croissance au Centech	1 000 000 \$
Sous-total CENTECH		1 125 000 \$
Entrepreneuriat UQAR	« Espace création » : un carrefour de l'innovation entrepreneuriale et scientifique	58 500 \$
Université du Québec à Rimouski (UQAR)		
Sous-total UQAR		58 500 \$
District 3	Projet de collision exponentielle « De l'idée à l'impact »	112 500 \$
Université Concordia	« Market Testing Labs » : programme de soutien à la validation des activités commerciales internationales	41 530 \$
Sous-total District 3		154 030 \$
Centre d'entrepreneuriat Poly-UdeM	Parcours entrepreneurial en mobilité durable	100 000 \$
École Polytechnique		
Sous-total Polytechnique		100 000 \$

Question **13** Suite

Réponse :

CEU	Projet(s)	Versements 2019-2020
Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale-HEC	Programme « Chef de file » de l'IEBN-HEC	23 508 \$
	Mise en place des programmes d'accompagnement NEXTAI et Creative Destruction Lab	2 000 000 \$
École des Hautes Études Commerciales de Montréal	Observatoire sur la santé et le bien-être des fondateurs de startups : une approche écosystémique	75 000 \$
Sous-total HEC Montréal		2 098 508 \$
CILEX Université du Québec en Outaouais (UQO)	Consolidation du service d'incubation-accélération	43 200 \$
Sous-total CILEX-UQO		43 200 \$
GRAND TOTAL		3 920 738 \$

Les sociétés de valorisation universitaire (SVU) reçoivent des subventions du MEI pour financer une partie de leurs activités de fonctionnement. De plus, elles sont financées pour chaque projet de maturation technologique qu'elles développent selon les normes du volet 2D du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation. Le tableau suivant présente seulement le montant des subventions pour le fonctionnement.

Société de valorisation universitaire (SVU)	Versements 2019-2020
Aligo Innovation	1 400 000 \$
Gestion Univalor S.E.C.	1 250 000 \$
Sovar S.E.C.	950 000 \$
Total	3 600 000 \$

Montants des crédits 2019-2020 engagés et versés pour le fonctionnement en date du 31 mars 2020.

<p>Question 14</p>	<p>Veillez ventiler, entre avril 2014 et mars 2020, les investissements du gouvernement du Québec dans des projets, des entreprises ou des organismes liés à l'intelligence artificielle, à l'apprentissage machine et à la valorisation des données.</p>
---------------------------	---

Réponse :

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation finance des projets liés à l'intelligence artificielle par l'entremise de différents programmes adressant des thématiques et des clientèles qui permettent au Québec de se démarquer sur l'échiquier mondial dans le domaine.

Pour la période 2019-2020, le Ministère a :

- accordé 575 000 \$ de subventions à 23 jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance (startups) pour soutenir la réalisation de leurs projets d'innovation en intelligence artificielle. Les projets ont été soutenus par l'entremise du Programme d'aide à l'entrepreneuriat, volet 3b;
- accordé 3,2 M\$ de subventions à 54 entreprises pour appuyer le développement de nouveaux produits, services ou procédés basés sur l'intelligence artificielle. Les projets ont été soutenus par l'entremise du Programme Innovation, volet 1, suivant des appels à projets;
- accordé 8,7 M\$ de subventions pour 31 projets, regroupant 64 entreprises, pour appuyer l'adoption de l'IA dans tous les secteurs de l'économie et le développement de nouveaux produits, services ou procédés basés sur l'intelligence artificielle. Les projets ont été soutenus par l'entremise du Programme Innovation, volet 1;
- soutenu 31 projets de cinq regroupements sectoriels de recherche industrielle. Ces projets se déroulent en partenariat avec 54 entreprises et sont réalisés dans les établissements de recherche publique, afin de résoudre des problématiques sectorielles précompétitives concernant l'intelligence artificielle. Les projets ont reçu une aide financière de 10,4 M\$ par l'entremise du programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO), volet 2b;
- financé, dans le cadre d'un appel de projets, 23 initiatives visant à élargir l'offre de formation en intelligence artificielle par le biais du Programme de soutien aux initiatives de formation en intelligence artificielle pour des aides financières totalisant 4 M\$;
- soutenu 17 projets par l'entremise du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO) ou par décret, par des aides financières de l'ordre de :
 - 19,3 M\$ pour des projets de recherche;
 - 0,9 M\$ pour des projets en innovation sociale utilisant l'intelligence artificielle.

Le gouvernement du Québec a octroyé, en 2019-2020, une subvention de 10 M\$ au Fonds de recherche du Québec – Santé pour la réalisation d'un programme de recherche et de partenariat sur l'adoption de l'intelligence artificielle en santé pour les exercices 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Enfin, depuis 2014-2015, plusieurs projets d'infrastructures de recherche sont inscrits au secteur de la recherche du Plan québécois des infrastructures, sous la responsabilité du ministère de l'Économie et de l'Innovation, pour répondre aux besoins des acteurs de l'intelligence artificielle et des sciences des données québécois, ayant les objectifs suivants :

- Positionner le Québec comme leader en calcul de haute performance;
- Assurer l'autonomie du Québec pour la conception et la fabrication de composants électroniques;
- Développer un écosystème fort intégrant l'intelligence artificielle, les réseaux 5G et les semiconducteurs;
- Optimiser l'usage de la puissance de calcul au Québec.

Des crédits de 78,8 M\$ ont été octroyés à des projets d'infrastructures de recherche par le gouvernement du Québec depuis 2014-2015.

Globalement, depuis 2016-2017 au Québec, plus de 2,3 milliards de dollars d'investissements ont été annoncés ou sont disponibles pour la recherche, le développement de technologies ou l'adoption de solutions d'intelligence artificielle.

Question 15

Quelles études ont été faites pour analyser la participation financière de l'État, d'Investissement Québec et de la CDPQ dans Bombardier, la C-Series (A220 Airbus) et Alstom (Bombardier Transport)? Fournir le détail de ces études.

a. Quelle est la valeur des investissements de fonds publics dans la C-Series par rapport aux sommes investies et combien le gouvernement estime-t-il percevoir au moment du rachat des parts par Airbus?

b. Le ministère a-t-il étudié la possibilité de nationaliser la portion québécoise de Bombardier Transport ou d'intervenir de toute autre manière afin notamment de maintenir la propriété québécoise des installations de Bombardier Transport en sol québécois?

Réponse :

Depuis 2015, une trentaine d'études ont été réalisées pour analyser la participation financière de l'État dans la Société en commandite Airbus Canada.

Ces études couvrent plusieurs aspects et elles ne sont pas accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1). Il n'est pas possible de divulguer ces dernières.

Concernant la transaction avec Alstom, cette dernière est encore en négociation. Ces informations sont donc confidentielles et relèvent de Bombardier.

- a) Le 12 février 2020, Bombardier s'est retiré du programme d'avions A220, la transaction a fait en sorte que les participations du gouvernement et d'Airbus dans la Société en commandite Airbus Canada (SCAC) sont maintenant de 25 % et 75 % respectivement. Le gouvernement, par l'entremise du FDE, a versé à Bombardier 1 dollar pour la totalité des nouvelles actions et 1 dollar pour la totalité des nouvelles parts. Airbus a dorénavant l'obligation de racheter la totalité de la participation du gouvernement (FDE) à sa juste valeur marchande le 1^{er} janvier 2026.

L'information relative à la valeur du placement dans SCAC sera divulguée lorsque les états financiers consolidés au 31 mars 2020 du Fonds du développement économique (FDE) seront déposés à l'Assemblée nationale.

Québec vendra à une date prédéterminée, en 2026, alors que le programme aura atteint sa maturité et que sa valeur aura plus de chances d'avoir augmenté.

Il est donc impossible à ce stade-ci de savoir si l'investissement du gouvernement du Québec est à terme déficitaire. Reste qu'avec la version renégociée par ce dernier, le risque de perte diminue.

- b) En février 2020, Bombardier annonçait la vente de Bombardier Transport à la société française Alstom pour une somme d'environ 7 G\$ US. La transaction devrait permettre à Bombardier de réduire son importante dette.

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation n'a pas évalué l'option de nationaliser Bombardier Transport.

Question **16**

Quelles sommes ont été accordées depuis 2014 sous forme de subventions dans le cadre des différents programmes du ministère à Bombardier, C-Series (Airbus A220) et Bombardier Transport (Alstom). Veuillez ventiler par entreprise et par programme.

Réponse :

Aucune somme n'a été accordée à Bombardier, C-Series (Airbus) ou à Bombardier Transport (Alstom) sous forme de subvention dans le cadre des différents programmes du ministère.

Question **17**

Fournir le budget carbone du ministère et le bilan carbone imputable aux activités et aux programmes du ministère, soit notamment pour 2019-2020 :

- a. Le total des émissions de GES associées aux activités directes du ministère;
- b. L'estimation des émissions de GES attribuables aux programmes du ministère, incluant mais ne se limitant pas aux émissions attribuables aux subventions accordées par le ministère en proportion du montant de ces subventions dans les projets concernés;
- c. L'estimation des réductions d'émissions de GES attribuables aux activités directes et aux programmes du ministère, incluant mais ne se limitant pas aux réductions d'émissions découlant d'activités subventionnées par le ministère ainsi qu'aux puits de carbone attribuables au ministère le cas échéant.
 - i. Ventiler ces réductions selon qu'elles soient des réductions relatives ou des réductions absolues d'émissions de GES. Fournir une estimation du coût moyen de ces réductions par tonne de CO2 équivalent.
- d. Le bilan carbone du ministère, soit le total des émissions de GES attribuables au ministère auquel est soustrait le total des réductions d'émissions attribuables au ministère.
- e. Le quota d'émissions du ministère, soit la limite supérieure finie des émissions totales de GES à travers le temps attribuables au ministère qui permettraient d'atteindre les objectifs de réduction des GES du ministère et ainsi la cible de réduction des GES du gouvernement.
- f. Le plan d'action du ministère pour diminuer le bilan carbone du ministère afin de respecter son budget carbone dans le cadre des objectifs de réduction des GES du gouvernement.

Réponse :

La réponse à cette question est incluse à la question 90 des Renseignements généraux.